

Introduction

Le présent document d'information est établi conformément, à l'article 173, §2 de l'A.R. du 12 Novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE (« l'A.R. du 12 Novembre 2012 » - « l'A.R. 2012 »),

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le présent document d'information concerne plusieurs fusions de compartiments du FCP.

Identification du type de restructuration et de l'organisme de placement collectif concerné et procédure d'approbation

1. Identification de la restructuration et de l'organisme de placement concerné

Ce projet de fusion du Conseil d'Administration de Belfius Asset Management (le « Conseil ») concerne la proposition de fusion par absorption de compartiments listés ci-dessous du fonds :

« Belfius Portfolio, FCP de droit belge », Organisme de placement collectif public à compartiments multiples à nombre variable de parts en Valeurs Mobilières (OPCVM), ayant pour Société de gestion Belfius Asset Management, dont le siège est situé à Bruxelles (1210 Bruxelles), Place Rogier, 11.

Le FCP a opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE et est régi, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la Loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances, et par l'A.R. 2012.

La présente restructuration est composée de plusieurs volets. La non réalisation d'un des volets n'entraînera pas la non réalisation de l'autre. Les investisseurs sont priés de se référer aux informations qui les concernent.

La présente restructuration prend la forme d'une fusion telle que visée à l'article 160, 1° A.R. 2012, et se présente comme suit; fusion du compartiment à absorber par absorption au sein du compartiment absorbant correspondant selon les modalités ci-dessous, à savoir :

| <i>Compartiment à absorber</i> | <i>Compartiment absorbant</i> |
|--|--|
| Belfius Portfolio Target Return Low C Cap. (BE6286766025) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393) |
| Belfius Portfolio Target Return Low P Cap. (BE6286771074) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415) |
| Belfius Portfolio Target Return Low V Cap. (BE6286773096) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 C Cap. (BE6286695281) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 P Cap. (BE6286702350) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 V Cap. (BE6286709421) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443) |
| Belfius Portfolio Target Return High C Cap. (BE6286776123) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485) |
| Belfius Portfolio Target Return High P Cap. (BE6286779150) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491) |
| Belfius Portfolio Target Return High V Cap. (BE6286781172) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 C Cap. (BE6286727605) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 P Cap. (BE6286733660) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 V Cap. (BE6286735681) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 C Cap. (BE6286758915) | Belfius Portfolio Global Allocation 75 C Cap. (BE6286729627) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 P Cap. (BE6286759921) | Belfius Portfolio Global Allocation 75 P Cap. (BE6286730633) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 V Cap. (BE6286760937) | Belfius Portfolio Global Allocation 75 V Cap. (BE6286732654) |

Conformément à la réglementation en vigueur, dans le cadre d'une fusion par absorption, l'intégralité du patrimoine du compartiment à absorber - c'est-à-dire tant les droits que les obligations sont transférés, par suite d'une dissolution sans liquidation, dans le compartiment absorbant à l'issue de la fusion.

2. Procédure d'approbation

La proposition de fusion sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale (AGE) de chaque compartiment concerné qui se tiendra le 29/11/2024. Pour être approuvée, la proposition de fusion doit récolter un vote favorable représentant au moins les trois quarts des votes exprimés à l'assemblée. Toute part entière donne droit à une voix lorsque les parts sont de valeur égale. Lorsque les parts sont de valeur inégale, toute part entière confère de plein droit un nombre de voix proportionnel à la partie des avoirs du FCP qu'elle représente, en comptant pour une voix la part représentant la quotité la plus faible; il n'est pas tenu compte des fractions de voix.

Les investisseurs désireux de participer à l'AGE sont priés de se conformer aux prescriptions du règlement de gestion.

Contexte et motivation de la restructuration

La fusion s'inscrit dans une optique de revue stratégique de la gamme de fonds de Belfius et de rationalisation de la gamme des produits offerts aux investisseurs. Par ailleurs, des rachats de parts ont été observés ces derniers temps par le distributeur sans pour autant qu'il y ait des souscriptions et les rendements des absorbés ne sont plus attractifs. Le distributeur a dès lors décidé de ne plus commercialiser les compartiments absorbant de manière active.

Le choix des compartiments absorbants a été fait compte tenu de la composition actuelle du portefeuille des absorbants et absorbés.

Politiques de placement (basées sur le prospectus/les documents d'informations clés exactes et à jour le jour de la présente publication)

| Compartiment à absorber | Compartiment absorbant |
|--|---|
| <p>Belfius Portfolio Target Return Low</p> <p><u>Principaux actifs traités :</u> Obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.</p> <p><u>Stratégie d'investissement :</u> L'exposition nette actions représentera maximum 50% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions sera toujours inférieure à l'exposition nette obligataire et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).</p> <p><u>Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :</u> <i>Catégorie SFDR :</i> Ce compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable ne promeut pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement SFDR. <i>Politique d'exclusions :</i> Exclusions de niveau 1.</p> <p><u>Indice de référence :</u> Le compartiment est géré de manière active et le processus d'investissement du compartiment n'implique pas la référence à un indice.</p> | <p>Belfius Portfolio Global Allocation 30</p> <p><u>Principaux actifs traités :</u> Obligations, actions, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.</p> <p><u>Stratégie d'investissement :</u> L'exposition nette actions se situera aux alentours de 30% des actifs et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Le fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).</p> <p><u>Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :</u> <i>Catégorie SFDR :</i> Ce compartiment répond aux exigences de transparence de l'Art. 8 du Règlement SFDR, c'est-à-dire qu'il promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le compartiment n'a pas pour autant un objectif d'investissement durable. <i>Politique d'exclusions :</i> Exclusions de niveau 2A</p> <p><u>Indice de référence :</u> Le compartiment est géré de manière active et le processus d'investissement du compartiment implique la référence à un indice. L'indice retenu ne prend pas explicitement en compte de critères de durabilité et peut dès lors ne pas être adapté à l'ensemble des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le compartiment.</p> |
| <p>Belfius Portfolio Multi-Manager 30</p> <p><u>Principaux actifs traités :</u> Obligations, actions, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.</p> <p><u>Stratégie d'investissement :</u> Le fonds privilégiera des OPC, sans cependant les exclure, dont le gestionnaire n'est pas gestionnaire du fonds. Le fonds privilégiera une exposition nette obligataire par rapport aux expositions nettes de chacune des autres classes d'actifs prises individuellement. L'exposition nette actions se situera aux alentours de 30% des actifs et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).</p> <p><u>Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :</u> <i>Catégorie SFDR :</i> Ce compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable ne promeut pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement SFDR. <i>Politique d'exclusions :</i> Exclusions de niveau 1.</p> <p><u>Indice de référence :</u> Le compartiment est géré de manière active et le processus d'investissement du compartiment implique la référence à un indice.</p> | <p>Belfius Portfolio Global Allocation 30</p> <p><u>Principaux actifs traités :</u> Obligations, actions, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.</p> <p><u>Stratégie d'investissement :</u> L'exposition nette actions se situera aux alentours de 30% des actifs et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Le fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).</p> <p><u>Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :</u> <i>Catégorie SFDR :</i> Ce compartiment répond aux exigences de transparence de l'Art. 8 du Règlement SFDR, c'est-à-dire qu'il promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le compartiment n'a pas pour autant un objectif d'investissement durable. <i>Politique d'exclusions :</i> Exclusions de niveau 2A</p> <p><u>Indice de référence :</u> Le compartiment est géré de manière active et le processus d'investissement du compartiment implique la référence à un indice. L'indice retenu ne prend pas explicitement en compte de critères de durabilité et peut dès lors ne pas être adapté à l'ensemble des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le compartiment.</p> |
| <p>Belfius Portfolio Target Return High</p> <p><u>Principaux actifs traités :</u> Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.</p> <p><u>Stratégie d'investissement :</u> L'exposition nette actions représentera maximum 80% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions pourra varier et/ou être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de</p> | <p>Belfius Portfolio Global Allocation 50</p> <p><u>Principaux actifs traités :</u> Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.</p> <p><u>Stratégie d'investissement :</u> L'exposition nette actions se situera aux alentours de 50% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions pourra être, soit supérieure, soit inférieure à l'exposition nette obligataire et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Le Fonds promeut, entre autres</p> |

| | |
|---|--|
| <p>couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).</p> <p><u>Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :</u> <i>Catégorie SFDR :</i> Ce compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable ne promeut pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement SFDR.</p> <p><i>Politique d'exclusions :</i> Exclusions de niveau 1.</p> <p><u>Indice de référence :</u> Le compartiment est géré de manière active et le processus d'investissement du compartiment n'implique pas la référence à un indice.</p> | <p>caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).</p> <p><u>Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:</u> <i>Catégorie SFDR :</i> Ce compartiment répond aux exigences de transparence de l'Art. 8 du Règlement SFDR, c'est-à-dire qu'il promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le compartiment n'a pas pour autant un objectif d'investissement durable.</p> <p><i>Politique d'exclusions :</i> Exclusions de niveau 2A</p> <p><u>Indice de référence :</u> Le compartiment est géré de manière active et le processus d'investissement du compartiment implique la référence à un indice. L'indice retenu ne prend pas explicitement en compte de critères de durabilité et peut dès lors ne pas être adapté à l'ensemble des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le compartiment.</p> |
| <p>Belfius Portfolio Multi-Manager 50</p> <p><u>Principaux actifs traités :</u> Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.</p> <p><u>Stratégie d'investissement :</u> Le Fonds privilégiera des OPC, sans cependant les exclure, dont le gestionnaire n'est pas gestionnaire du Fonds. L'exposition nette actions se situera aux alentours de 50% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions pourra être, soit supérieure soit inférieure à l'exposition nette obligataire et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).</p> <p><u>Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :</u> <i>Catégorie SFDR :</i> Ce compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable ne promeut pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement SFDR.</p> <p><i>Politique d'exclusions :</i> Exclusions de niveau 1.</p> <p><u>Indice de référence :</u> Le compartiment est géré de manière active et le processus d'investissement du compartiment implique la référence à un indice.</p> | <p>Belfius Portfolio Global Allocation 50</p> <p><u>Principaux actifs traités :</u> Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.</p> <p><u>Stratégie d'investissement :</u> L'exposition nette actions se situera aux alentours de 50% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions pourra être, soit supérieure, soit inférieure à l'exposition nette obligataire et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).</p> <p><u>Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:</u> <i>Catégorie SFDR :</i> Ce compartiment répond aux exigences de transparence de l'Art. 8 du Règlement SFDR, c'est-à-dire qu'il promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le compartiment n'a pas pour autant un objectif d'investissement durable.</p> <p><i>Politique d'exclusions :</i> Exclusions de niveau 2A</p> <p><u>Indice de référence :</u> Le compartiment est géré de manière active et le processus d'investissement du compartiment implique la référence à un indice. L'indice retenu ne prend pas explicitement en compte de critères de durabilité et peut dès lors ne pas être adapté à l'ensemble des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le compartiment.</p> |
| <p>Belfius Portfolio Multi-Manager 70</p> <p><u>Principaux actifs traités :</u> Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.</p> <p><u>Stratégie d'investissement :</u> Le Fonds privilégiera des OPC, sans cependant les exclure, dont le gestionnaire n'est pas gestionnaire du Fonds. L'exposition nette actions se situera aux alentours de 70% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions sera en principe supérieure à l'exposition nette obligataire, mais pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).</p> <p><u>Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :</u> <i>Catégorie SFDR :</i> Ce compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable ne promeut pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement SFDR.</p> <p><i>Politique d'exclusions :</i> Exclusions de niveau 1.</p> | <p>Belfius Portfolio Global Allocation 75</p> <p><u>Principaux actifs traités :</u> Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.</p> <p><u>Stratégie d'investissement :</u> L'exposition nette actions se situera aux alentours de 75% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions sera en principe supérieure à l'exposition nette obligataire mais pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).</p> <p><u>Aspects sociaux, éthiques et environnementaux:</u> <i>Catégorie SFDR :</i> Ce compartiment répond aux exigences de transparence de l'Art. 8 du Règlement SFDR, c'est-à-dire qu'il promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le compartiment n'a pas pour autant un objectif d'investissement durable.</p> |

Indice de référence :

Le compartiment est géré de manière active et le processus d'investissement du compartiment implique la référence à un indice.

Politique d'exclusions : Exclusions de niveau 2A**Indice de référence :**

Le compartiment est géré de manière active et le processus d'investissement du compartiment implique la référence à un indice. L'indice retenu ne prend pas explicitement en compte de critères de durabilité et peut dès lors ne pas être adapté à l'ensemble des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le compartiment.

Rééquilibrage du portefeuille du fonds à absorber avant la restructuration

En vue de la réalisation de la restructuration, le compartiment absorbé pourra rééquilibrer son portefeuille durant une période détaillée à la section « Aperçus schématique et chronologique » ci-dessous, de façon à détenir des actifs qui soient plus en ligne avec la politique de placement du compartiment absorbant. Dans ce cadre, le gérant pourra notamment vendre des titres en portefeuille qui ne respectent pas la politique de placement du compartiment absorbant et acheter des titres qui respectent cette politique.

En outre, le gérant peut également rééquilibrer le portefeuille du compartiment absorbé, si nécessaire ou opportun, en fonction des évolutions du marché.

Profil de risque

L'investisseur est invité à prendre connaissance des indicateurs de risque et de rendement tels que mentionnés dans les documents d'informations clés exactes et à jour à la date de la présente documentation :

Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Le niveau de risque est présenté via un indicateur synthétique de risque sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). Il est obtenu en combinant la mesure du risque de marché et la mesure du risque de crédit selon une méthodologie définie dans l'annexe II du Règlement 2017/653 de la Commission du 8 mars 2017 et est disponible, dans sa version la plus récente, dans le document d'informations clés.

| Compartiment à absorber | Indicateur | Compartiment absorbant | Indicateur |
|--------------------------------------|-------------------|--|-------------------|
| Belfius Portfolio Target Return Low | 2 | Belfius Portfolio Global Allocation 30 | 3 |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 | 3 | Belfius Portfolio Global Allocation 30 | 3 |
| Belfius Portfolio Target Return High | 3 | Belfius Portfolio Global Allocation 50 | 3 |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 | 3 | Belfius Portfolio Global Allocation 50 | 3 |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 | 3 | Belfius Portfolio Global Allocation 75 | 3 |

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

| Compartiment à absorber | Compartiment absorbant |
|---|---|
| Belfius Portfolio Target Return Low | Belfius Portfolio Global Allocation 30 |
| Crédit (élevé). Contrepartie (moyen). Change (élevé). Dérivés (élevé). Marchés émergents (élevé). Inflation (moyen). Durabilité (élevé). | Crédit (élevé). Contrepartie (moyen). Change (élevé). Dérivés (élevé). Marchés émergents (élevé). Inflation (moyen). Durabilité (élevé). |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 | Belfius Portfolio Global Allocation 30 |
| Crédit (élevé). Contrepartie (moyen). Change (élevé). Dérivés (élevé). Marchés émergents (élevé). Inflation (moyen). Durabilité (élevé). | Crédit (élevé). Contrepartie (moyen). Change (élevé). Dérivés (élevé). Marchés émergents (élevé). Inflation (moyen). Durabilité (élevé). |
| Belfius Portfolio Target Return High | Belfius Portfolio Global Allocation 50 |
| Crédit (élevé). Contrepartie (moyen). Change (élevé). Dérivés (élevé). Marchés émergents (élevé). Inflation (moyen). Durabilité (élevé). | Crédit (élevé). Contrepartie (moyen). Change (élevé). Dérivés (élevé). Marchés émergents (élevé). Inflation (moyen). Durabilité (moyen). |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 | Belfius Portfolio Global Allocation 50 |
| Crédit (élevé). Contrepartie (moyen). Change (élevé). Dérivés (élevé). Marchés émergents (élevé). Inflation (moyen). Durabilité (élevé). | Crédit (élevé). Contrepartie (moyen). Change (élevé). Dérivés (élevé). Marchés émergents (élevé). Inflation (moyen). Durabilité (moyen). |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 | Belfius Portfolio Global Allocation 75 |
| Crédit (élevé). Contrepartie (moyen). Change (élevé). Dérivés (élevé). Marchés émergents (élevé). Inflation (moyen). Durabilité (élevé). | Crédit (élevé). Contrepartie (moyen). Change (élevé). Dérivés (élevé). Marchés émergents (élevé). Inflation (moyen). Durabilité (moyen). |

Les investisseurs sont informés que la fusion peut entraîner un risque de dilution de la performance.

Frais

L'investisseur est invité à prendre connaissance de la comparaison des frais, honoraires et commissions établie sur la base des montants indiqués dans les documents d'informations clés exactes et à jour à la date de la présente documentation.

Les frais courants (frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation) sont une estimation qui se base sur les coûts réels au cours de la dernière année.

| Compartiment à absorber / Classe / Type | Frais courants | Entrée | Sortie | Compartiment absorbant/ Classe / Type | Frais courants | Entrée | Sortie |
|--|----------------|---------|--------|--|----------------|---------|--------|
| Belfius Portfolio Target Return Low C Cap. (BE6286766025) | 1,67% | Max. 5% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393) | 1,7% | Max. 5% | Néant |
| Belfius Portfolio Target Return Low P Cap. (BE6286771074) | 1,51% | Max. 4% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415) | 1,44% | Max. 4% | Néant |
| Belfius Portfolio Target Return Low V Cap. (BE6286773096) | 1,19% | Max. 3% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443) | 1,14% | Max. 3% | Néant |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 C Cap. (BE6286695281) | 2,19% | Max. 5% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393) | 1,7% | Max. 5% | Néant |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 P Cap. (BE6286702350) | 1,86% | Max. 4% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415) | 1,44% | Max. 4% | Néant |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 V Cap. (BE6286709421) | 1,56% | Max. 3% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443) | 1,14% | Max. 3% | Néant |
| Belfius Portfolio Target Return High C Cap. (BE6286776123) | 1,7% | Max. 5% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485) | 1,72% | Max. 5% | Néant |
| Belfius Portfolio Target Return High P Cap. (BE6286779150) | 1,42% | Max. 4% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491) | 1,43% | Max. 4% | Néant |
| Belfius Portfolio Target Return High V Cap. (BE6286781172) | 1,11% | Max. 3% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513) | 1,13% | Max. 3% | Néant |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 C Cap. (BE6286727605) | 2,23% | Max. 5% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485) | 1,72% | Max. 5% | Néant |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 P Cap. (BE6286733660) | 1,85% | Max. 4% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491) | 1,43% | Max. 4% | Néant |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 V Cap. (BE6286735681) | 1,54% | Max. 3% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513) | 1,13% | Max. 3% | Néant |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 C Cap. (BE6286758915) | 2,33% | Max. 5% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 75 C Cap. (BE6286729627) | 1,74% | Max. 5% | Néant |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 P Cap. (BE6286759921) | 1,94% | Max. 4% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 75 P Cap. (BE6286730633) | 1,43% | Max. 4% | Néant |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 V Cap. (BE6286760937) | 1,65% | Max. 3% | Néant | Belfius Portfolio Global Allocation 75 V Cap. (BE6286732654) | 1,12% | Max. 3% | Néant |

Suspension de la négociation des parts et droit de rachat

Pour permettre le bon déroulement de l'opération, les demandes de souscription, de rachat et de conversion seront suspendues à partir du 25/11/2024, 16h00, pour les compartiments concernés. Les investisseurs des compartiments à absorber et absorbants peuvent, jusqu'au 22/11/2024 (16h00), demander le remboursement de leurs parts, sans frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les parts sont vendues).

Rapport d'échange, prise d'effet et réalisation de la fusion

En rémunération du transfert des éléments actifs et passifs du compartiment à absorber, des parts seront créées dans le compartiment absorbant. Ces nouvelles parts seront du même type que celles détenues antérieurement par les investisseurs du compartiment à absorber. En vertu des valeurs nettes d'inventaire et du rapport d'échange en découlant et selon les modalités décrites ci-dessus (voir « Identification de la restructuration »), des parts du compartiment absorbant seront attribuées aux investisseurs du compartiment à absorber, dès la réalisation définitive de la fusion.

Le nombre d'parts à attribuer par participant du compartiment à absorber se calculera selon la formule suivante:

| | |
|----------------------------|---|
| $A = \frac{B \times C}{D}$ | A = le nombre de parts nouvelles à obtenir |
| | B = le nombre de parts détenues dans le compartiment à absorber |
| | C = la valeur nette d'inventaire par part du compartiment à absorber datée 25/11/2024 et calculée le 29/11/2024 |
| | D = la valeur nette d'inventaire par part du compartiment absorbant datée 25/11/2024 et calculée le 29/11/2024 (compte tenu de la division éventuelle de la valeur nette d'inventaire de la part) |

L'application de la méthode de calcul du rapport d'échange aura pour conséquence que chaque investisseur des compartiments à absorber recevront, le cas échéant, au moins une part du compartiment absorbant.

Si, suite à l'échange, l'investisseur se voit attribuer une fraction de part, il pourra soit se faire racheter par le compartiment absorbant cette fraction de part sans frais, sauf taxes éventuelles, soit compléter sa fraction de part moyennant paiement pour obtenir un nombre entier de parts.

La valeur nette d'inventaire par part et par type de part sera calculée en conformité avec les prescriptions légales telles que définies par l'A.R. 2012 et l'Arrêté Royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité et aux comptes annuels de certains organismes de placement collectif à nombre variable de parts. Ainsi, le compartiment sera évalué à leur valeur de marché.

La fusion deviendra effective le 03/12/2024.

Si la fusion est approuvée, les participants qui n'ont pas exercé le droit de rachat sans frais ou de conversion dans les délais prévus ou qui ont voté contre, pourront exercer leurs droits en tant que participants du compartiment absorbant à partir du 04/12/2024 (Heure de clôture de la réception des ordres à 16h00).

Si la fusion n'est pas approuvée, les demandes seront à nouveau acceptées à partir du 02/12/2024, avec clôture de la réception des ordres à 16h00.

Droits des participants

Dans le compartiment à absorber, il n'y a pas de participants ayant des droits spéciaux, ni de détenteurs de titres autres que des parts.

Toutes les parts qui seront émises par le compartiment absorbant à l'occasion de cette fusion, compte tenu des modalités décrites ci-dessus (voir « Identification de la restructuration »), sont identiques et confèrent les mêmes droits et avantages aux détenteurs de celles-ci.

Les parts du compartiment absorbant, créées suite à la fusion, participeront au résultat d'exploitation de ce compartiment à partir du premier jour de l'exercice social de la sicav du compartiment absorbant durant lequel la fusion aura été approuvée définitivement.

Les nouvelles parts émises seront dès lors, dès leur émission, assimilées aux parts existantes du compartiment absorbant et jouiront donc des mêmes droits.

Des informations complémentaires sur l'opération peuvent également être obtenues auprès de Belfius Banque au numéro 0032 (0)2 222 12 01, accessible chaque jour bancaire ouvrable entre 8h et 22h et à l'adresse internet suivante info@belfius.be.

Les différents rapports concernant l'opération, soit le rapport du commissaire ou du dépositaire visé à l'article 172 A.R. 2012 et tout autre rapport relatif à la restructuration peut être obtenu gratuitement aux endroits cités ci-dessus à partir du moment où ils sont disponibles.

Régime fiscal

Le régime fiscal pourrait changer après la réalisation de l'opération. Le régime de taxation des revenus et des plus-values perçus par un investisseur dépend de la législation applicable à son statut particulier dans le pays de perception. En cas de doute sur le régime fiscal applicable, il incombe à l'investisseur de se renseigner personnellement auprès de professionnels ou de conseillers compétents.

Documents d'informations clés diffusées par le fonds absorbant

Il est vivement conseillé et il pourrait être utile aux investisseurs du compartiment à absorber de lire les documents d'informations clés émis par le compartiment absorbant qui sont ci-annexés et disponibles sur demande, gratuitement, auprès de Belfius Banque ou sur le site internet <https://www.belfiusam.be/fr/fonds-investissements/index.aspx>.

Aperçus schématique et chronologique

| | |
|--------------|---|
| 17/10/2024 | Date limite de dépôt au greffe du tribunal de l'entreprise du projet de fusion |
| 23/10/2024 | Remise du document d'informations aux investisseurs, ainsi que publication sur le site (http://www.beama.be/fr/communications-opc-1) |
| | Publication de la convocation (http://www.beama.be/fr/communications-opc-1) |
| 23/10/2024 | Début de la période durant laquelle les investisseurs peuvent demander le remboursement de leurs actions, sans frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les actions sont vendues), ou en demander la conversion en actions du même type de: |
| | - Belfius Portfolio B BlackRock Convictions 30 - Belfius Portfolio B BlackRock Convictions 50 - Belfius Portfolio B BlackRock Convictions 70 |
| 22/11/2024 | Début de la période de rebalancement du portefeuille du compartiment à absorber |
| | Fin de la période durant laquelle les investisseurs peuvent demander le remboursement de leurs actions, sans frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les actions sont vendues), ou en demander la conversion en actions du même type de: |
| 22/11/2024 | - Belfius Portfolio B BlackRock Convictions 30 - Belfius Portfolio B BlackRock Convictions 50 - Belfius Portfolio B BlackRock Convictions 70 |
| | Début de la période de suspension de la détermination de la valeur nette d'inventaire, ainsi que l'exécution des demandes d'émission et de rachat des parts ou de changement de compartiment |
| 25/11/2024 | Fin de la période de rebalancement du portefeuille du compartiment à absorber |
| 29/11/2024 | Assemblée générale: |
| | Belfius Portfolio Target Return Low: 10h00 Belfius Portfolio Multi-Manager 30: 10h15 Belfius Portfolio Global Allocation 30: 10h30 Belfius Portfolio Target Return High: 10h45 Belfius Portfolio Multi-Manager 50: 11h00 Belfius Portfolio Global Allocation 50: 11h15 Belfius Portfolio Multi-Manager 70: 11h30 Belfius Portfolio Global Allocation 75: 11h45 |
| 29/11/2024 | Calcul du rapport d'échange |
| 29/11/2024 | Validation du rapport d'échange concret |
| 02/12/2024 | Si la fusion n'est pas approuvée, fin de la période de suspension de la détermination de la valeur nette d'inventaire, ainsi que l'exécution des demandes d'émission et de rachat des parts ou de changement de compartiment/classe d'actions (compartiment à absorber et compartiment absorbant - Heure de clôture de la réception des ordres à 16h00) |
| 03/12/2024 | Effet (=transfert des éléments actifs et passifs du compartiment à absorber vers l'absorbant). |
| 04/12/2024 | - Si la fusion est approuvée, fin de la période de suspension de la détermination de la valeur nette d'inventaire, ainsi que l'exécution des demandes d'émission et de rachat des parts ou de changement de compartiment/classe d'actions (compartiment absorbant - Heure de clôture de la réception des ordres à 16h00) - Confirmation de la Société de gestion au dépositaire |
| > 04/12/2024 | Publication du communiqué de presse (http://www.beama.be/fr/communications-opc-1) durant une période d'un mois |

Convocation à l'assemblée générale appelée à se prononcer sur la restructuration

L'avis de convocation ci-dessous est disponible via le lien internet suivant <http://www.beama.be/fr/communications-opc-1>.

Belfius Portfolio - Numéro d'entreprise BE0737.398.651 – Fonds Commun de Placement de droit belge - **O.P.C.V.M.**, place Rogier 11, 1210 Bruxelles

AVIS

Les investisseurs des compartiments de Belfius Portfolio listés ci-dessous sont priés d'assister, chacun pour ce qui les concerne, à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) qui se tiendra le 29/11/2024, afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à son ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

Fusion par absorption

La présente restructuration est composée de plusieurs volets. La non réalisation d'un des volets n'entraînera pas la non réalisation de l'autre. Les investisseurs sont priés de se référer aux informations qui les concernent.

| <i>Compartiment à absorber</i> | <i>Heure</i> | <i>Compartiment absorbant</i> | <i>Heure</i> |
|--------------------------------------|--------------|--|--------------|
| Belfius Portfolio Target Return Low | 10h00 | Belfius Portfolio Global Allocation 30 | 10h30 |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 | 10h15 | | |
| Belfius Portfolio Target Return High | 10h45 | Belfius Portfolio Global Allocation 50 | 11h15 |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 | 11h00 | | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 | 11h30 | | |

A. Documents et rapports: prise de connaissance et examen des documents ci-après

- Du projet de fusion établi sous forme d'acte sous seing privé par le Conseil d'Administration de la Société de gestion contenant les mentions prescrites par l'article 167 A.R. 2012, (à) déposé(er) au greffe du tribunal de l'entreprise de Bruxelles.
- Du rapport du dépositaire établi conformément à l'article 171 A.R. 2012.
- Du rapport du commissaire concernant le projet de fusion et établi conformément à l'article 172 A.R. 2012.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement par les investisseurs au siège de la Société de gestion.

Les rapports du commissaire concernant les trois derniers exercices, ainsi que les comptes annuels des trois derniers exercices et, le cas échéant, un état comptable arrêté conformément à l'article 12:28, §2, 5° du Code des sociétés et des associations sont également mis à la disposition des investisseurs au même endroit.

B. Proposition de résolution:

B.1. Proposition de fusion:

Proposition de fusion par absorption de tous les éléments de l'actif et du passif de l'ensemble du patrimoine du compartiment à absorber par le compartiment absorbant, selon les modalités et conditions fixées dans le projet de fusion dont question au point A.

Sous réserve de l'approbation de la fusion, constatation de la dissolution sans liquidation du compartiment à absorber.

B.2. Détermination du rapport d'échange et indemnisation des investisseurs du compartiment à absorber:

Proposition d'approbation du rapport d'échange établi sur base de la formule reprise ci-après et de la création de parts du compartiment absorbant du même type que celles détenues antérieurement par les investisseurs du compartiment à absorber. Ces parts seront attribuées en rémunération du transfert des éléments actifs et passifs du compartiment à absorber, aux investisseurs dudit compartiment à absorber, en vertu des valeurs nettes d'inventaire et du rapport d'échange en découlant et selon les modalités suivantes :

| <i>Compartiment à absorber</i> | <i>Compartiment absorbant</i> |
|--|--|
| Belfius Portfolio Target Return Low C Cap. (BE6286766025) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393) |
| Belfius Portfolio Target Return Low P Cap. (BE6286771074) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415) |
| Belfius Portfolio Target Return Low V Cap. (BE6286773096) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 C Cap. (BE6286695281) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 P Cap. (BE6286702350) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 V Cap. (BE6286709421) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443) |
| Belfius Portfolio Target Return High C Cap. (BE6286776123) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485) |
| Belfius Portfolio Target Return High P Cap. (BE6286779150) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491) |
| Belfius Portfolio Target Return High V Cap. (BE6286781172) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 C Cap. (BE6286727605) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 P Cap. (BE6286733660) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 V Cap. (BE6286735681) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 C Cap. (BE6286758915) | Belfius Portfolio Global Allocation 75 C Cap. (BE6286729627) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 P Cap. (BE6286759921) | Belfius Portfolio Global Allocation 75 P Cap. (BE6286730633) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 V Cap. (BE6286760937) | Belfius Portfolio Global Allocation 75 V Cap. (BE6286732654) |

Le nombre de parts à attribuer par participant du compartiment à absorber se calculera selon la formule suivante à appliquer aux modalités ci-dessus:

| | |
|----------------------------|---|
| $A = \frac{B \times C}{D}$ | A = le nombre de parts nouvelles à obtenir |
| | B = le nombre de parts détenues dans le compartiment à absorber |
| | C = la valeur nette d'inventaire par part du compartiment à absorber datée 25/11/2024 et calculée le 29/11/2024 |
| | D = la valeur nette d'inventaire par part du compartiment absorbant datée 25/11/2024 et calculée le 29/11/2024 (compte tenu de la division éventuelle de la valeur nette d'inventaire de la part) |

L'application de la méthode de calcul du rapport d'échange aura pour conséquence que chaque investisseur des compartiments à absorber recevront, le cas échéant, au moins une part du compartiment absorbant.

La fusion deviendra effective le 03/12/2024.

Si, suite à l'échange, le participant se voit attribuer une fraction de part, il pourra soit se faire racheter par le compartiment absorbant cette fraction de part sans frais, sauf taxes éventuelles, soit compléter sa fraction de part moyennant paiement pour obtenir un nombre entier de parts.

C. Pouvoirs:

Proposition de conférer tous pouvoirs à Candriam pour l'exécution des décisions à prendre à l'ordre du jour.

Les décisions seront prises conformément à la réglementation en vigueur et au règlement de gestion.

Les investisseurs qui le souhaitent participer à l'AGE et prendre part aux votes sont priés de se conformer aux dispositions du règlement de gestion.

Les investisseurs qui ne peuvent être présents ont la possibilité d'exprimer leur vote par procuration. Pour ce faire, les investisseurs sont priés de remplir et signer le formulaire de procuration ci-joint et le renvoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : legal_fund_management@candriam.com, de manière à ce qu'il arrive au plus tard le 22/11/2024 à minuit.

Les investisseurs qui le souhaitent peuvent, durant un délai d'un mois à dater de cette publication, demander le remboursement de leurs parts, sans aucun frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les parts sont vendues).

Le prospectus, les documents d'informations clés, les derniers rapports périodiques, le projet de fusion, ainsi que le document d'information visé à l'article 173 A.R. 2012 sont disponibles gratuitement (en néerlandais et en français) au siège de la Société de gestion. Le prospectus, les documents d'informations clés et les derniers rapports périodiques sont également disponibles gratuitement auprès de Belfius Asset Management.

FORMULAIRE DE PROCURATION

Belfius Portfolio - Numéro d'entreprise BE0737.398.651 – Fonds Commun de Placement de droit belge - **O.P.C.V.M.**, place Rogier 11, 1210 Bruxelles

Devant parvenir à Candriam (Candriam – Belgian branch – X. Dobbelstein, legal_fund_management@candriam.com) le 22/11/2024 au plus tard

Le/la soussigné(e)

Dans le cas d'une personne morale, ici valablement représentée par :

Propriétaire des parts suivantes :

| <i>Compartiment / Classe / Part</i> | <i># parts</i> |
|--|----------------|
| Belfius Portfolio Target Return Low C Cap. (BE6286766025) | |
| Belfius Portfolio Target Return Low P Cap. (BE6286771074) | |
| Belfius Portfolio Target Return Low V Cap. (BE6286773096) | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 C Cap. (BE6286695281) | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 P Cap. (BE6286702350) | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 V Cap. (BE6286709421) | |
| Belfius Portfolio Target Return High C Cap. (BE6286776123) | |
| Belfius Portfolio Target Return High P Cap. (BE6286779150) | |
| Belfius Portfolio Target Return High V Cap. (BE6286781172) | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 C Cap. (BE6286727605) | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 P Cap. (BE6286733660) | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 V Cap. (BE6286735681) | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 C Cap. (BE6286758915) | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 P Cap. (BE6286759921) | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 V Cap. (BE6286760937) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 75 C Cap. (BE6286729627) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 75 P Cap. (BE6286730633) | |
| Belfius Portfolio Global Allocation 75 V Cap. (BE6286732654) | |

Vu la convocation à l'Assemblée des compartiments de Belfius Portfolio listés ci-dessous dont le/la soussigné(e) est participant et qui se tiendra le 29/11/2024, afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à son ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

Fusion par absorption

La présente restructuration est composée de plusieurs volets. La non réalisation d'un des volets n'entraînera pas la non réalisation de l'autre. Les investisseurs sont priés de se référer aux informations qui les concernent.

| <i>Compartiment à absorber</i> | <i>Heure</i> | <i>Compartiment absorbant</i> | <i>Heure</i> |
|--------------------------------------|--------------|--|--------------|
| Belfius Portfolio Target Return Low | 10h00 | Belfius Portfolio Global Allocation 30 | 10h30 |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 | 10h15 | | |
| Belfius Portfolio Target Return High | 10h45 | | |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 | 11h00 | Belfius Portfolio Global Allocation 50 | 11h15 |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 | 11h30 | Belfius Portfolio Global Allocation 75 | 11h45 |

A. Documents et rapports: prise de connaissance et examen des documents ci-après

- Du projet de fusion établi sous forme d'acte sous seing privé par le Conseil d'Administration de la Société de gestion contenant les mentions prescrites par l'article 167 A.R. 2012, (à) déposé(r) au greffe du tribunal de l'entreprise de Bruxelles.
- Du rapport du dépositaire établi conformément à l'article 171 A.R. 2012.
- Du rapport du commissaire concernant le projet de fusion et établi conformément à l'article 172 A.R. 2012.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement par les investisseurs au siège de la Société de gestion.

Les rapports du commissaire concernant les trois derniers exercices, ainsi que les comptes annuels des trois derniers exercices et, le cas échéant, un état comptable arrêté conformément à l'article 12:28, §2, 5° du Code des sociétés et des associations sont également mis à la disposition des investisseurs au même endroit.

B. Proposition de résolution:

B.3. Proposition de fusion:

Proposition de fusion par absorption de tous les éléments de l'actif et du passif de l'ensemble du patrimoine du compartiment à absorber par le compartiment absorbant, selon les modalités et conditions fixées dans le projet de fusion dont question au point A.

Sous réserve de l'approbation de la fusion, constatation de la dissolution sans liquidation du compartiment à absorber.

B.4. Détermination du rapport d'échange et indemnisation des investisseurs du compartiment à absorber:

Proposition d'approbation du rapport d'échange établi sur base de la formule reprise ci-après et de la création de parts du compartiment absorbant du même type que celles détenues antérieurement par les investisseurs du compartiment à absorber. Ces parts seront attribuées en rémunération du transfert des éléments actifs et passifs du compartiment à absorber, aux investisseurs dudit compartiment à absorber, en vertu des valeurs nettes d'inventaire et du rapport d'échange en découlant et selon les modalités suivantes :

| Compartiment à absorber | Compartiment absorbant |
|--|--|
| Belfius Portfolio Target Return Low C Cap. (BE6286766025) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393) |
| Belfius Portfolio Target Return Low P Cap. (BE6286771074) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415) |
| Belfius Portfolio Target Return Low V Cap. (BE6286773096) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 C Cap. (BE6286695281) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 C Cap. (BE6286706393) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 P Cap. (BE6286702350) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 P Cap. (BE6286708415) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 30 V Cap. (BE6286709421) | Belfius Portfolio Global Allocation 30 V Cap. (BE6286711443) |
| Belfius Portfolio Target Return High C Cap. (BE6286776123) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485) |
| Belfius Portfolio Target Return High P Cap. (BE6286779150) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491) |
| Belfius Portfolio Target Return High V Cap. (BE6286781172) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 C Cap. (BE6286727605) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 C Cap. (BE6286715485) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 P Cap. (BE6286733660) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 P Cap. (BE6286716491) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 50 V Cap. (BE6286735681) | Belfius Portfolio Global Allocation 50 V Cap. (BE6286718513) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 C Cap. (BE6286758915) | Belfius Portfolio Global Allocation 75 C Cap. (BE6286729627) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 P Cap. (BE6286759921) | Belfius Portfolio Global Allocation 75 P Cap. (BE6286730633) |
| Belfius Portfolio Multi-Manager 70 V Cap. (BE6286760937) | Belfius Portfolio Global Allocation 75 V Cap. (BE6286732654) |

Le nombre de parts à attribuer par participant du compartiment à absorber se calculera selon la formule suivante à appliquer aux modalités ci-dessus:

| | |
|----------------------------|---|
| $A = \frac{B \times C}{D}$ | A = le nombre de parts nouvelles à obtenir |
| | B = le nombre de parts détenues dans le compartiment à absorber |
| | C = la valeur nette d'inventaire par part du compartiment à absorber datée 25/11/2024 et calculée le 29/11/2024 |
| | D = la valeur nette d'inventaire par part du compartiment absorbant datée 25/11/2024 et calculée le 29/11/2024 (compte tenu de la division éventuelle de la valeur nette d'inventaire de la part) |

L'application de la méthode de calcul du rapport d'échange aura pour conséquence que chaque investisseur des compartiments à absorber recevront, le cas échéant, au moins une part du compartiment absorbant.

La fusion deviendra effective le 03/12/2024.

Si, suite à l'échange, le participant se voit attribuer une fraction de part, il pourra soit se faire racheter par le compartiment absorbant cette fraction de part sans frais, sauf taxes éventuelles, soit compléter sa fraction de part moyennant paiement pour obtenir un nombre entier de parts.

C. Pouvoirs:

Proposition de conférer tous pouvoirs à Candriam pour l'exécution des décisions à prendre à l'ordre du jour.

Constitue pour mandataire spécial avec faculté de substitution:

Le président de l'assemblée

à l'effet de le/la représenter à l'Assemblée/aux Assemblées ci-dessus détaillé(s) dont le/la soussigné(e) est participant, prendre part à toutes les délibérations et tous votes, et voter conformément aux instructions reprises ci-dessous, sous le titre VOTE, ainsi que signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, et, en général, faire le nécessaire. A défaut d'instructions claires se rapportant à l'exercice du droit de vote, le mandataire ainsi désigné approuvera tous les points précités.

ET/OU

à défaut de la désignation d'un mandataire ou en son absence, donne procuration à un membre du Conseil d'Administration de la société de gestion du FCP concernée par l'opération avec faculté de substitution,

.....

(le nom peut être laissé en blanc)

à l'effet de le/la représenter à l'Assemblée/aux Assemblées ci-dessus détaillée(s) dont le/la soussigné(e) est participant, prendre part à toutes les délibérations et tous votes, et voter conformément aux instructions reprises ci-dessous, sous le titre VOTE, ainsi que signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, et, en général, faire le nécessaire. A défaut d'instructions claires se rapportant à l'exercice du droit de vote, le mandataire ainsi désigné approuvera tous les points précités.

VOTE

| Soit | | OUI | NON | ABSTENTION |
|--|---|-----|-----|------------|
| Approbation globale de tous les points à l'ordre du jour : | | OUI | NON | ABSTENTION |
| Soit | | | | |
| Approbation de la proposition B.3. | : | OUI | NON | ABSTENTION |
| Approbation de la proposition B.4. | : | OUI | NON | ABSTENTION |
| Approbation de la proposition C. | : | OUI | NON | ABSTENTION |

La présente procuration vaut également pour toute autre Assemblée qui serait convoquée avec le même ordre du jour.

Fait à, le2024.

Signature⁽¹⁾:

1 Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Global Allocation 30, C - Capitalisation, un compartiment de Belfius Portfolio, Fonds commun de placement (FCP)

Initiateur: Belfius Asset Management, filiale de Belfius Banque.

ISIN: BE6286706393

Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>

Contact: Appelez le +32 (0)2 222 12 01 pour de plus amples informations

Autorité compétente: L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

Belfius Asset Management est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Ce document d'informations clés est valide au 2024-07-01.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Ce produit est une classe de parts (C) d'un compartiment (Global Allocation 30) d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit belge (Belfius Portfolio), Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée: Durée illimitée.

Objectifs:

Principaux actifs traités:

Obligations, actions, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.

Stratégie d'investissement:

Le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié privilégiant une exposition nette obligataire et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

Le Fonds privilégiera une exposition nette obligataire par rapport aux expositions nettes de chacune des autres classes d'actifs prises individuellement.

L'exposition nette actions se situera aux alentours de 30% des actifs et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Ainsi, le fonds investit au moins 75% des actifs nets, dans des fonds qui, eux-mêmes, ont un objectif d'investissement durable et/ou promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: 16,5% MSCI USA (Net Return) + 9% MSCI Europe (Net Return) + 3% MSCI Emerging Markets (Net Return) + 1,5% MSCI Japan (Net Return) + 70% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 1% et 5%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en Belgique.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 3 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Informations générales:

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Autres informations pertinentes:

Ce document décrit une classe de parts d'un compartiment de Belfius Portfolio. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres classe de parts existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses parts en parts d'une autre classe du même compartiment ou en parts d'une classe d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, auprès de Belfius Asset Management et consultés à tout moment sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>. Ces documents sont disponibles en français et en néerlandais, ainsi que dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des parts, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut varier de manière significative si vous sortez de manière anticipée et vous pourriez récupérer un montant moins élevé.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque : Crédit. Contrepartie. Change. Dérivés. Marchés émergents. Inflation. Durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2022 et 01/2024.

Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 05/2015 et 04/2018.

Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2019 et 12/2021.

| Période de détention recommandée: | | 3 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 5 680 EUR | 6 580 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 43,22% | - 13,02% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 230 EUR | 8 790 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 17,69% | - 4,19% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 640 EUR | 9 960 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 3,59% | - 0,14% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 11 100 EUR | 11 250 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 10,99% | 4,01% |

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Du fait que les avoirs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ils ne font pas partie de la masse en cas de faillite de Belfius Asset Management et ne peuvent pas être saisis par les créanciers propres à Belfius Asset Management. Cependant, l'investisseur pourrait malgré tout subir une perte financière en cas de défaut de Belfius Asset Management.

En cas de défaut du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale entre les actifs du dépositaire et ceux du Fonds.

La perte financière potentielle liée au défaut de Belfius Asset Management n'est pas couverte par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du

produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 734 EUR | 1 157 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 7,3% | 3,7% chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,6% avant déduction des coûts et de -0,1% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Si le fonds fait partie d'un autre produit, tel qu'un produit d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

| Composition des coûts | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
| Coûts d'entrée | 5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 500 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,70% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 210 EUR |
| Coûts de transaction | 0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 24 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | N/A |

Frais de conversion: 0%. Pour plus d'informations sur la façon d'exercer ce droit, voir la section "Informations générales" et/ou se référer au prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 3 ans

Le choix de la période de détention recommandée est fonction des types d'investissements sous-jacents et du degré de risque associé plus ou moins élevé. Par exemple, les produits de type « actions » (plus risqués) ont une période de détention recommandée généralement de 6 ans (long terme), les produits de type « obligations ou monétaire » (moins risqués) ont une période de détention recommandée inférieure (généralement comprise entre 2 et 4 ans pour les produits obligataires ou inférieure à 1 an pour les produits monétaires – moyen terme/court terme). Les produits de type « mixte » ont une période de détention recommandée

généralement comprise entre 3 et 5 ans, en fonction de la pondération des types de sous-jacents. Les produits de type « alternatif » ont une période de détention recommandée généralement de 3 ans.

L'investisseur peut demander le remboursement de ses parts, à tout moment, aux conditions établies à la section « Que va me coûter cet investissement? ». Plus la période de détention est courte, par rapport à la période recommandée, plus les frais éventuels pourraient avoir une incidence sur le profil de performance.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être envoyées à:

Adresse postale: Belfius Asset Management, Karel Rogierplein/place Charles Rogier 11, 1210 Brussel/Bruxelles
Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-nl-klachten> / <https://www.belfius.be/belfiusam-fr-plaintes>
E-mail: complaints@belfius.be

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Parallèlement à ce document, veuillez lire le prospectus sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>.

Les performances passées de ce produit pour 7 ans sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KPP/fr/BE6286706393>.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KMS/fr/BE6286706393>.

Belfius Asset Management a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Asset Management a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Belfius Asset Management, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Asset Management (<https://www.belfius.be/belfiusam-fr-politique>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Global Allocation 30, P - Capitalisation, un compartiment de Belfius Portfolio, Fonds commun de placement (FCP)

Initiateur: Belfius Asset Management, filiale de Belfius Banque.

ISIN: BE6286708415

Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>

Contact: Appelez le +32 (0)2 222 12 01 pour de plus amples informations

Autorité compétente: L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

Belfius Asset Management est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Ce document d'informations clés est valide au 2024-08-30.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Ce produit est une classe de parts (P) d'un compartiment (Global Allocation 30) d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit belge (Belfius Portfolio), Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée: Durée illimitée.

Objectifs:

Principaux actifs traités:

Obligations, actions, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.

Stratégie d'investissement:

Le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié privilégiant une exposition nette obligataire et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

Le Fonds privilégiera une exposition nette obligataire par rapport aux expositions nettes de chacune des autres classes d'actifs prises individuellement.

L'exposition nette actions se situera aux alentours de 30% des actifs et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Ainsi, le fonds investit au moins 75% des actifs nets, dans des fonds qui, eux-mêmes, ont un objectif d'investissement durable et/ou promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: 16,5% MSCI USA (Net Return) + 9% MSCI Europe (Net Return) + 3% MSCI Emerging Markets (Net Return) + 1,5% MSCI Japan (Net Return) + 70% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 1% et 5%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en Belgique.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 3 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Informations générales:

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Autres informations pertinentes:

Ce document décrit une classe de parts d'un compartiment de Belfius Portfolio. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres classe de parts existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses parts en parts d'une autre classe du même compartiment ou en parts d'une classe d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, auprès de Belfius Asset Management et consultés à tout moment sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>. Ces documents sont disponibles en français et en néerlandais, ainsi que dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des parts, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut varier de manière significative si vous sortez de manière anticipée et vous pourriez récupérer un montant moins élevé.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque : Crédit. Contrepartie. Change. Dérivés. Marchés émergents. Inflation. Durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2020 et 12/2022.

Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 06/2019 et 05/2022.

Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2019 et 12/2021.

| Période de détention recommandée: | | 3 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 5 740 EUR | 6 650 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 42,57% | - 12,70% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 320 EUR | 9 000 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 16,83% | - 3,47% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 740 EUR | 10 030 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 2,58% | 0,09% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 11 220 EUR | 11 370 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 12,16% | 4,38% |

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Du fait que les avoirs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ils ne font pas partie de la masse en cas de faillite de Belfius Asset Management et ne peuvent pas être saisis par les créanciers propres à Belfius Asset Management. Cependant, l'investisseur pourrait malgré tout subir une perte financière en cas de défaut de Belfius Asset Management.

En cas de défaut du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale entre les actifs du dépositaire et ceux du Fonds.

La perte financière potentielle liée au défaut de Belfius Asset Management n'est pas couverte par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du

produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 592 EUR | 955 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5,9% | 3,1% chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,2% avant déduction des coûts et de 0,1% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Si le fonds fait partie d'un autre produit, tel qu'un produit d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

| Composition des coûts | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
| Coûts d'entrée | 4,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 400 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,42% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 168 EUR |
| Coûts de transaction | 0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 24 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | N/A |

Frais de conversion: 0%. Pour plus d'informations sur la façon d'exercer ce droit, voir la section "Informations générales" et/ou se référer au prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 3 ans

Le choix de la période de détention recommandée est fonction des types d'investissements sous-jacents et du degré de risque associé plus ou moins élevé. Par exemple, les produits de type « actions » (plus risqués) ont une période de détention recommandée généralement de 6 ans (long terme), les produits de type « obligations ou monétaire » (moins risqués) ont une période de détention recommandée inférieure (généralement comprise entre 2 et 4 ans pour les produits obligataires ou inférieure à 1 an pour les produits monétaires – moyen terme/court terme). Les produits de type « mixte » ont une période de détention recommandée

généralement comprise entre 3 et 5 ans, en fonction de la pondération des types de sous-jacents. Les produits de type « alternatif » ont une période de détention recommandée généralement de 3 ans.

L'investisseur peut demander le remboursement de ses parts, à tout moment, aux conditions établies à la section « Que va me coûter cet investissement? ». Plus la période de détention est courte, par rapport à la période recommandée, plus les frais éventuels pourraient avoir une incidence sur le profil de performance.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être envoyées à:

Adresse postale: Belfius Asset Management, Karel Rogierplein/place Charles Rogier 11, 1210 Brussel/Bruxelles
Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-nl-klachten> / <https://www.belfius.be/belfiusam-fr-plaintes>
E-mail: complaints@belfius.be

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Parallèlement à ce document, veuillez lire le prospectus sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>.

Les performances passées de ce produit pour 7 ans sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KPP/fr/BE6286708415>.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KMS/fr/BE6286708415>.

Belfius Asset Management a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Asset Management a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Belfius Asset Management, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Asset Management (<https://www.belfius.be/belfiusam-fr-politique>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Global Allocation 30, V - Capitalisation, un compartiment de Belfius Portfolio, Fonds commun de placement (FCP)

Initiateur: Belfius Asset Management, filiale de Belfius Banque.

ISIN: BE6286711443

Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>

Contact: Appelez le +32 (0)2 222 12 01 pour de plus amples informations

Autorité compétente: L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

Belfius Asset Management est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Ce document d'informations clés est valide au 2024-08-30.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Ce produit est une classe de parts (V) d'un compartiment (Global Allocation 30) d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit belge (Belfius Portfolio), Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée: Durée illimitée.

Objectifs:

Principaux actifs traités:

Obligations, actions, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.

Stratégie d'investissement:

Le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié privilégiant une exposition nette obligataire et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

Le Fonds privilégiera une exposition nette obligataire par rapport aux expositions nettes de chacune des autres classes d'actifs prises individuellement.

L'exposition nette actions se situera aux alentours de 30% des actifs et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Ainsi, le fonds investit au moins 75% des actifs nets, dans des fonds qui, eux-mêmes, ont un objectif d'investissement durable et/ou promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: 16,5% MSCI USA (Net Return) + 9% MSCI Europe (Net Return) + 3% MSCI Emerging Markets (Net Return) + 1,5% MSCI Japan (Net Return) + 70% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,

- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 1% et 5%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en Belgique.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 3 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Informations générales:

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Autres informations pertinentes:

Ce document décrit une classe de parts d'un compartiment de Belfius Portfolio. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres classe de parts existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses parts en parts d'une autre classe du même compartiment ou en parts d'une classe d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, auprès de Belfius Asset Management et consultés à tout moment sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>. Ces documents sont disponibles en français et en néerlandais, ainsi que dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des parts, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut varier de manière significative si vous sortez de manière anticipée et vous pourriez récupérer un montant moins élevé.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque : Crédit. Contrepartie. Change. Dérivés. Marchés émergents. Inflation. Durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2020 et 12/2022.

Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10/2016 et 09/2019.

Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2019 et 12/2021.

| Période de détention recommandée: | | 3 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 5 800 EUR | 6 720 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 42,02% | - 12,41% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 430 EUR | 9 170 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 15,69% | - 2,83% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 870 EUR | 10 190 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 1,34% | 0,63% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 370 EUR | 11 590 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 13,67% | 5,06% |

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Du fait que les avoirs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ils ne font pas partie de la masse en cas de faillite de Belfius Asset Management et ne peuvent pas être saisis par les créanciers propres à Belfius Asset Management. Cependant, l'investisseur pourrait malgré tout subir une perte financière en cas de défaut de Belfius Asset Management.

En cas de défaut du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale entre les actifs du dépositaire et ceux du Fonds.

La perte financière potentielle liée au défaut de Belfius Asset Management n'est pas couverte par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du

produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 452 EUR | 758 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 4,5% | 2,4% chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,1% avant déduction des coûts et de 0,6% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Si le fonds fait partie d'un autre produit, tel qu'un produit d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

| Composition des coûts | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
| Coûts d'entrée | 3,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 300 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,13% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 128 EUR |
| Coûts de transaction | 0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 24 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | N/A |

Frais de conversion: 0%. Pour plus d'informations sur la façon d'exercer ce droit, voir la section "Informations générales" et/ou se référer au prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 3 ans

Le choix de la période de détention recommandée est fonction des types d'investissements sous-jacents et du degré de risque associé plus ou moins élevé. Par exemple, les produits de type « actions » (plus risqués) ont une période de détention recommandée généralement de 6 ans (long terme), les produits de type « obligations ou monétaire » (moins risqués) ont une période de détention recommandée inférieure (généralement comprise entre 2 et 4 ans pour les produits obligataires ou inférieure à 1 an pour les produits monétaires – moyen terme/court terme). Les produits de type « mixte » ont une période de détention recommandée

généralement comprise entre 3 et 5 ans, en fonction de la pondération des types de sous-jacents. Les produits de type « alternatif » ont une période de détention recommandée généralement de 3 ans.

L'investisseur peut demander le remboursement de ses parts, à tout moment, aux conditions établies à la section « Que va me coûter cet investissement? ». Plus la période de détention est courte, par rapport à la période recommandée, plus les frais éventuels pourraient avoir une incidence sur le profil de performance.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être envoyées à:

Adresse postale: Belfius Asset Management, Karel Rogierplein/place Charles Rogier 11, 1210 Brussel/Bruxelles
Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-nl-klachten> / <https://www.belfius.be/belfiusam-fr-plaintes>
E-mail: complaints@belfius.be

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Parallèlement à ce document, veuillez lire le prospectus sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>.

Les performances passées de ce produit pour 7 ans sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KPP/fr/BE6286711443>.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KMS/fr/BE6286711443>.

Belfius Asset Management a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Asset Management a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Belfius Asset Management, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Asset Management (<https://www.belfius.be/belfiusam-fr-politique>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Global Allocation 50, C - Capitalisation, un compartiment de Belfius Portfolio, Fonds commun de placement (FCP)

Initiateur: Belfius Asset Management, filiale de Belfius Banque.

ISIN: BE6286715485

Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>

Contact: Appelez le +32 (0)2 222 12 01 pour de plus amples informations

Autorité compétente: L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

Belfius Asset Management est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Ce document d'informations clés est valide au 2024-07-01.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Ce produit est une classe de parts (C) d'un compartiment (Global Allocation 50) d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit belge (Belfius Portfolio), Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée: Durée illimitée.

Objectifs:

Principaux actifs traités:

Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.

Stratégie d'investissement:

Le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié équilibrant l'exposition nette aux actions et obligations et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. L'exposition nette actions se situera aux alentours de 50% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions pourra être, soit supérieure, soit inférieure à l'exposition nette obligataire et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Ainsi, le fonds investit au moins 75% des actifs nets, dans des fonds qui, eux-mêmes, ont un objectif d'investissement durable et/ou promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: 27,5% MSCI USA (Net Return) + 15% MSCI Europe (Net Return) + 5% MSCI Emerging Markets (Net Return) + 2,5% MSCI Japan (Net Return) + 50% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 1% et 5%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en Belgique.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 4 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Informations générales:

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Autres informations pertinentes:

Ce document décrit une classe de parts d'un compartiment de Belfius Portfolio. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres classe de parts existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses parts en parts d'une autre classe du même compartiment ou en parts d'une classe d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, auprès de Belfius Asset Management et consultés à tout moment sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>. Ces documents sont disponibles en français et en néerlandais, ainsi que dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des parts, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

Le risque réel peut varier de manière significative si vous sortez de manière anticipée et vous pourriez récupérer un montant moins élevé.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque : Crédit. Contrepartie. Change. Dérivés. Marchés émergents. Inflation. Durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2022 et 01/2024.

Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02/2019 et 01/2023.

Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02/2014 et 01/2018.

| Période de détention recommandée: | | 4 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 4 260 EUR | 4 850 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 57,35% | - 16,54% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 150 EUR | 8 870 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 18,47% | - 2,96% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 710 EUR | 10 610 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 2,88% | 1,50% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 940 EUR | 12 380 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 19,39% | 5,48% |

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Du fait que les avoirs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ils ne font pas partie de la masse en cas de faillite de Belfius Asset Management et ne peuvent pas être saisis par les créanciers propres à Belfius Asset Management. Cependant, l'investisseur pourrait malgré tout subir une perte financière en cas de défaut de Belfius Asset Management.

En cas de défaut du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale entre les actifs du dépositaire et ceux du Fonds.

La perte financière potentielle liée au défaut de Belfius Asset Management n'est pas couverte par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du

produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 734 EUR | 1 467 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 7,3% | 3,3% chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,8% avant déduction des coûts et de 1,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Si le fonds fait partie d'un autre produit, tel qu'un produit d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

| Composition des coûts | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
| Coûts d'entrée | 5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 500 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,72% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 212 EUR |
| Coûts de transaction | 0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 22 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | N/A |

Frais de conversion: 0%. Pour plus d'informations sur la façon d'exercer ce droit, voir la section "Informations générales" et/ou se référer au prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 4 ans

Le choix de la période de détention recommandée est fonction des types d'investissements sous-jacents et du degré de risque associé plus ou moins élevé. Par exemple, les produits de type « actions » (plus risqués) ont une période de détention recommandée généralement de 6 ans (long terme), les produits de type « obligations ou monétaire » (moins risqués) ont une période de détention recommandée inférieure (généralement comprise entre 2 et 4 ans pour les produits obligataires ou inférieure à 1 an pour les produits monétaires – moyen terme/court terme). Les produits de type « mixte » ont une période de détention recommandée

généralement comprise entre 3 et 5 ans, en fonction de la pondération des types de sous-jacents. Les produits de type « alternatif » ont une période de détention recommandée généralement de 3 ans.

L'investisseur peut demander le remboursement de ses parts, à tout moment, aux conditions établies à la section « Que va me coûter cet investissement? ». Plus la période de détention est courte, par rapport à la période recommandée, plus les frais éventuels pourraient avoir une incidence sur le profil de performance.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être envoyées à:

Adresse postale: Belfius Asset Management, Karel Rogierplein/place Charles Rogier 11, 1210 Brussel/Bruxelles
Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-nl-klachten> / <https://www.belfius.be/belfiusam-fr-plaintes>
E-mail: complaints@belfius.be

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Parallèlement à ce document, veuillez lire le prospectus sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>.

Les performances passées de ce produit pour 7 ans sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KPP/fr/BE6286715485>.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KMS/fr/BE6286715485>.

Belfius Asset Management a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Asset Management a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Belfius Asset Management, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Asset Management (<https://www.belfius.be/belfiusam-fr-politique>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Global Allocation 50, P - Capitalisation, un compartiment de Belfius Portfolio, Fonds commun de placement (FCP)

Initiateur: Belfius Asset Management, filiale de Belfius Banque.

ISIN: BE6286716491

Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>

Contact: Appelez le +32 (0)2 222 12 01 pour de plus amples informations

Autorité compétente: L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

Belfius Asset Management est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Ce document d'informations clés est valide au 2024-08-30.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Ce produit est une classe de parts (P) d'un compartiment (Global Allocation 50) d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit belge (Belfius Portfolio), Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée: Durée illimitée.

Objectifs:

Principaux actifs traités:

Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.

Stratégie d'investissement:

Le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié équilibrant l'exposition nette aux actions et obligations et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. L'exposition nette actions se situera aux alentours de 50% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions pourra être, soit supérieure, soit inférieure à l'exposition nette obligataire et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Ainsi, le fonds investit au moins 75% des actifs nets, dans des fonds qui, eux-mêmes, ont un objectif d'investissement durable et/ou promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: 27,5% MSCI USA (Net Return) + 15% MSCI Europe (Net Return) + 5% MSCI Emerging Markets (Net Return) + 2,5% MSCI Japan (Net Return) + 50% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 1% et 5%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en Belgique.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 4 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Informations générales:

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Autres informations pertinentes:

Ce document décrit une classe de parts d'un compartiment de Belfius Portfolio. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres classe de parts existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses parts en parts d'une autre classe du même compartiment ou en parts d'une classe d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, auprès de Belfius Asset Management et consultés à tout moment sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>. Ces documents sont disponibles en français et en néerlandais, ainsi que dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des parts, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

Le risque réel peut varier de manière significative si vous sortez de manière anticipée et vous pourriez récupérer un montant moins élevé.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque : Crédit. Contrepartie. Change. Dérivés. Marchés émergents. Inflation. Durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2022 et 06/2024.

Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02/2019 et 01/2023.

Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04/2020 et 03/2024.

| Période de détention recommandée: | | 4 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 4 310 EUR | 4 910 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 56,87% | - 16,31% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 240 EUR | 9 300 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 17,61% | - 1,79% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 810 EUR | 10 720 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 1,86% | 1,76% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 12 060 EUR | 12 230 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 20,64% | 5,16% |

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Du fait que les avoirs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ils ne font pas partie de la masse en cas de faillite de Belfius Asset Management et ne peuvent pas être saisis par les créanciers propres à Belfius Asset Management. Cependant, l'investisseur pourrait malgré tout subir une perte financière en cas de défaut de Belfius Asset Management.

En cas de défaut du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale entre les actifs du dépositaire et ceux du Fonds.

La perte financière potentielle liée au défaut de Belfius Asset Management n'est pas couverte par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du

produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 589 EUR | 1 204 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5,9% | 2,7% chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 1,8% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Si le fonds fait partie d'un autre produit, tel qu'un produit d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

| Composition des coûts | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
| Coûts d'entrée | 4,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 400 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,41% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 167 EUR |
| Coûts de transaction | 0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 22 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | N/A |

Frais de conversion: 0%. Pour plus d'informations sur la façon d'exercer ce droit, voir la section "Informations générales" et/ou se référer au prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 4 ans

Le choix de la période de détention recommandée est fonction des types d'investissements sous-jacents et du degré de risque associé plus ou moins élevé. Par exemple, les produits de type « actions » (plus risqués) ont une période de détention recommandée généralement de 6 ans (long terme), les produits de type « obligations ou monétaire » (moins risqués) ont une période de détention recommandée inférieure (généralement comprise entre 2 et 4 ans pour les produits obligataires ou inférieure à 1 an pour les produits monétaires – moyen terme/court terme). Les produits de type « mixte » ont une période de détention recommandée

généralement comprise entre 3 et 5 ans, en fonction de la pondération des types de sous-jacents. Les produits de type « alternatif » ont une période de détention recommandée généralement de 3 ans.

L'investisseur peut demander le remboursement de ses parts, à tout moment, aux conditions établies à la section « Que va me coûter cet investissement? ». Plus la période de détention est courte, par rapport à la période recommandée, plus les frais éventuels pourraient avoir une incidence sur le profil de performance.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être envoyées à:

Adresse postale: Belfius Asset Management, Karel Rogierplein/place Charles Rogier 11, 1210 Brussel/Bruxelles
Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-nl-klachten> / <https://www.belfius.be/belfiusam-fr-plaintes>
E-mail: complaints@belfius.be

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Parallèlement à ce document, veuillez lire le prospectus sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>.

Les performances passées de ce produit pour 7 ans sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KPP/fr/BE6286716491>.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KMS/fr/BE6286716491>.

Belfius Asset Management a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Asset Management a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Belfius Asset Management, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Asset Management (<https://www.belfius.be/belfiusam-fr-politique>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Global Allocation 50, V - Capitalisation, un compartiment de Belfius Portfolio, Fonds commun de placement (FCP)

Initiateur: Belfius Asset Management, filiale de Belfius Banque.

ISIN: BE6286718513

Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>

Contact: Appelez le +32 (0)2 222 12 01 pour de plus amples informations

Autorité compétente: L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

Belfius Asset Management est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Ce document d'informations clés est valide au 2024-08-30.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Ce produit est une classe de parts (V) d'un compartiment (Global Allocation 50) d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit belge (Belfius Portfolio), Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée: Durée illimitée.

Objectifs:

Principaux actifs traités:

Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.

Stratégie d'investissement:

Le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié équilibrant l'exposition nette aux actions et obligations et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. L'exposition nette actions se situera aux alentours de 50% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions pourra être, soit supérieure, soit inférieure à l'exposition nette obligataire et pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Ainsi, le fonds investit au moins 75% des actifs nets, dans des fonds qui, eux-mêmes, ont un objectif d'investissement durable et/ou promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: 27,5% MSCI USA (Net Return) + 15% MSCI Europe (Net Return) + 5% MSCI Emerging Markets (Net Return) + 2,5% MSCI Japan (Net Return) + 50% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 1% et 5%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en Belgique.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 4 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Informations générales:

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Autres informations pertinentes:

Ce document décrit une classe de parts d'un compartiment de Belfius Portfolio. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres classe de parts existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses parts en parts d'une autre classe du même compartiment ou en parts d'une classe d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, auprès de Belfius Asset Management et consultés à tout moment sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>. Ces documents sont disponibles en français et en néerlandais, ainsi que dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des parts, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

Le risque réel peut varier de manière significative si vous sortez de manière anticipée et vous pourriez récupérer un montant moins élevé.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque : Crédit. Contrepartie. Change. Dérivés. Marchés émergents. Inflation. Durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2022 et 06/2024.

Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02/2019 et 01/2023.

Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04/2020 et 03/2024.

| Période de détention recommandée: | | 4 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 4 360 EUR | 4 960 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 56,42% | - 16,10% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 350 EUR | 9 470 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 16,50% | - 1,35% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 950 EUR | 10 970 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 0,53% | 2,34% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 12 230 EUR | 12 500 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 22,28% | 5,75% |

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Du fait que les avoirs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ils ne font pas partie de la masse en cas de faillite de Belfius Asset Management et ne peuvent pas être saisis par les créanciers propres à Belfius Asset Management. Cependant, l'investisseur pourrait malgré tout subir une perte financière en cas de défaut de Belfius Asset Management.

En cas de défaut du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale entre les actifs du dépositaire et ceux du Fonds.

La perte financière potentielle liée au défaut de Belfius Asset Management n'est pas couverte par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du

produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 449 EUR | 965 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 4,5% | 2,2% chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 2,3% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Si le fonds fait partie d'un autre produit, tel qu'un produit d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

| Composition des coûts | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
| Coûts d'entrée | 3,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 300 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,12% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 127 EUR |
| Coûts de transaction | 0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 22 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | N/A |

Frais de conversion: 0%. Pour plus d'informations sur la façon d'exercer ce droit, voir la section "Informations générales" et/ou se référer au prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 4 ans

Le choix de la période de détention recommandée est fonction des types d'investissements sous-jacents et du degré de risque associé plus ou moins élevé. Par exemple, les produits de type « actions » (plus risqués) ont une période de détention recommandée généralement de 6 ans (long terme), les produits de type « obligations ou monétaire » (moins risqués) ont une période de détention recommandée inférieure (généralement comprise entre 2 et 4 ans pour les produits obligataires ou inférieure à 1 an pour les produits monétaires – moyen terme/court terme). Les produits de type « mixte » ont une période de détention recommandée

généralement comprise entre 3 et 5 ans, en fonction de la pondération des types de sous-jacents. Les produits de type « alternatif » ont une période de détention recommandée généralement de 3 ans.

L'investisseur peut demander le remboursement de ses parts, à tout moment, aux conditions établies à la section « Que va me coûter cet investissement? ». Plus la période de détention est courte, par rapport à la période recommandée, plus les frais éventuels pourraient avoir une incidence sur le profil de performance.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être envoyées à:

Adresse postale: Belfius Asset Management, Karel Rogierplein/place Charles Rogier 11, 1210 Brussel/Bruxelles
Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-nl-klachten> / <https://www.belfius.be/belfiusam-fr-plaintes>
E-mail: complaints@belfius.be

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Parallèlement à ce document, veuillez lire le prospectus sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>.

Les performances passées de ce produit pour 7 ans sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KPP/fr/BE6286718513>.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KMS/fr/BE6286718513>.

Belfius Asset Management a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Asset Management a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Belfius Asset Management, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Asset Management (<https://www.belfius.be/belfiusam-fr-politique>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Global Allocation 75, C - Capitalisation, un compartiment de Belfius Portfolio, Fonds commun de placement (FCP)

Initiateur: Belfius Asset Management, filiale de Belfius Banque.

ISIN: BE6286729627

Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>

Contact: Appelez le +32 (0)2 222 12 01 pour de plus amples informations

Autorité compétente: L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

Belfius Asset Management est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Ce document d'informations clés est valide au 2024-07-01.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Ce produit est une classe de parts (C) d'un compartiment (Global Allocation 75) d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit belge (Belfius Portfolio), Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée: Durée illimitée.

Objectifs:

Principaux actifs traités:

Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.

Stratégie d'investissement:

Le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié privilégiant une exposition nette actions et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. L'exposition nette actions se situera aux alentours de 75% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions sera en principe supérieure à l'exposition nette obligataire mais pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Ainsi, le fonds investit au moins 75% des actifs nets, dans des fonds qui, eux-mêmes, ont un objectif d'investissement durable et/ou promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: 41,25% MSCI USA (Net Return) + 22,5% MSCI Europe (Net Return) + 7,5% MSCI Emerging Markets (Net Return) + 3,75% MSCI Japan (Net Return) + 25% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,

- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 1% et 5%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en Belgique.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 4 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Informations générales:

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Autres informations pertinentes:

Ce document décrit une classe de parts d'un compartiment de Belfius Portfolio. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres classe de parts existantes sont listées dans le prospectus. L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses parts en parts d'une autre classe du même compartiment ou en parts d'une classe d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, auprès de Belfius Asset Management et consultés à tout moment sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>. Ces documents sont disponibles en français et en néerlandais, ainsi que dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des parts, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

Le risque réel peut varier de manière significative si vous sortez de manière anticipée et vous pourriez récupérer un montant moins élevé.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque : Crédit. Contrepartie. Change. Dérivés. Marchés émergents. Inflation. Durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2022 et 01/2024.

Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11/2014 et 10/2018.

Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02/2014 et 01/2018.

| Période de détention recommandée: | | 4 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 3 070 EUR | 3 640 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 69,25% | - 22,31% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 050 EUR | 8 900 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 19,50% | - 2,87% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 850 EUR | 11 180 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 1,50% | 2,84% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 12 870 EUR | 13 230 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 28,67% | 7,25% |

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Du fait que les avoirs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ils ne font pas partie de la masse en cas de faillite de Belfius Asset Management et ne peuvent pas être saisis par les créanciers propres à Belfius Asset Management. Cependant, l'investisseur pourrait malgré tout subir une perte financière en cas de défaut de Belfius Asset Management.

En cas de défaut du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale entre les actifs du dépositaire et ceux du Fonds.

La perte financière potentielle liée au défaut de Belfius Asset Management n'est pas couverte par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du

produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 736 EUR | 1 557 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 7,4% | 3,4% chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,2% avant déduction des coûts et de 2,8% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Si le fonds fait partie d'un autre produit, tel qu'un produit d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

| Composition des coûts | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
| Coûts d'entrée | 5,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 500 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,74% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 214 EUR |
| Coûts de transaction | 0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 22 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | N/A |

Frais de conversion: 0%. Pour plus d'informations sur la façon d'exercer ce droit, voir la section "Informations générales" et/ou se référer au prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 4 ans

Le choix de la période de détention recommandée est fonction des types d'investissements sous-jacents et du degré de risque associé plus ou moins élevé. Par exemple, les produits de type « actions » (plus risqués) ont une période de détention recommandée généralement de 6 ans (long terme), les produits de type « obligations ou monétaire » (moins risqués) ont une période de détention recommandée inférieure (généralement comprise entre 2 et 4 ans pour les produits obligataires ou inférieure à 1 an pour les produits monétaires – moyen terme/court terme). Les produits de type « mixte » ont une période de détention recommandée

généralement comprise entre 3 et 5 ans, en fonction de la pondération des types de sous-jacents. Les produits de type « alternatif » ont une période de détention recommandée généralement de 3 ans.

L'investisseur peut demander le remboursement de ses parts, à tout moment, aux conditions établies à la section « Que va me coûter cet investissement? ». Plus la période de détention est courte, par rapport à la période recommandée, plus les frais éventuels pourraient avoir une incidence sur le profil de performance.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être envoyées à:

Adresse postale: Belfius Asset Management, Karel Rogierplein/place Charles Rogier 11, 1210 Brussel/Bruxelles
Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-nl-klachten> / <https://www.belfius.be/belfiusam-fr-plaintes>
E-mail: complaints@belfius.be

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Parallèlement à ce document, veuillez lire le prospectus sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>.

Les performances passées de ce produit pour 7 ans sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KPP/fr/BE6286729627>.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KMS/fr/BE6286729627>.

Belfius Asset Management a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Asset Management a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Belfius Asset Management, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Asset Management (<https://www.belfius.be/belfiusam-fr-politique>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Global Allocation 75, P - Capitalisation, un compartiment de Belfius Portfolio, Fonds commun de placement (FCP)

Initiateur: Belfius Asset Management, filiale de Belfius Banque.

ISIN: BE6286730633

Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>

Contact: Appelez le +32 (0)2 222 12 01 pour de plus amples informations

Autorité compétente: L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

Belfius Asset Management est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Ce document d'informations clés est valide au 2024-07-01.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Ce produit est une classe de parts (P) d'un compartiment (Global Allocation 75) d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit belge (Belfius Portfolio), Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée: Durée illimitée.

Objectifs:

Principaux actifs traités:

Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.

Stratégie d'investissement:

Le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié privilégiant une exposition nette actions et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. L'exposition nette actions se situera aux alentours de 75% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions sera en principe supérieure à l'exposition nette obligataire mais pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Ainsi, le fonds investit au moins 75% des actifs nets, dans des fonds qui, eux-mêmes, ont un objectif d'investissement durable et/ou promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: 41,25% MSCI USA (Net Return) + 22,5% MSCI Europe (Net Return) + 7,5% MSCI Emerging Markets (Net Return) + 3,75% MSCI Japan (Net Return) + 25% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,

- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 1% et 5%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en Belgique.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 4 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Informations générales:

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Autres informations pertinentes:

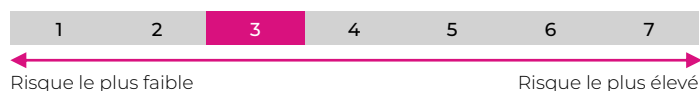
Ce document décrit une classe de parts d'un compartiment de Belfius Portfolio. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres classes de parts existantes sont listées dans le prospectus. L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses parts en parts d'une autre classe du même compartiment ou en parts d'une classe d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, auprès de Belfius Asset Management et consultés à tout moment sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>. Ces documents sont disponibles en français et en néerlandais, ainsi que dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des parts, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

Le risque réel peut varier de manière significative si vous sortez de manière anticipée et vous pourriez récupérer un montant moins élevé.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque : Crédit. Contrepartie. Change. Dérivés. Marchés émergents. Inflation. Durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2022 et 01/2024.

Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11/2014 et 10/2018.

Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02/2014 et 01/2018.

| Période de détention recommandée: | | 4 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 3 110 EUR | 3 680 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 68,93% | - 22,10% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 130 EUR | 9 000 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 18,65% | - 2,61% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 950 EUR | 11 300 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 0,47% | 3,11% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 13 000 EUR | 13 370 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 30,02% | 7,53% |

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Du fait que les avoirs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ils ne font pas partie de la masse en cas de faillite de Belfius Asset Management et ne peuvent pas être saisis par les créanciers propres à Belfius Asset Management. Cependant, l'investisseur pourrait malgré tout subir une perte financière en cas de défaut de Belfius Asset Management.

En cas de défaut du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale entre les actifs du dépositaire et ceux du Fonds.

La perte financière potentielle liée au défaut de Belfius Asset Management n'est pas couverte par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du

produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 595 EUR | 1 300 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 6,0% | 2,8% chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,0% avant déduction des coûts et de 3,1% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Si le fonds fait partie d'un autre produit, tel qu'un produit d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

| Composition des coûts | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
| Coûts d'entrée | 4,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 400 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,43% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 173 EUR |
| Coûts de transaction | 0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 22 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | N/A |

Frais de conversion: 0%. Pour plus d'informations sur la façon d'exercer ce droit, voir la section "Informations générales" et/ou se référer au prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 4 ans

Le choix de la période de détention recommandée est fonction des types d'investissements sous-jacents et du degré de risque associé plus ou moins élevé. Par exemple, les produits de type « actions » (plus risqués) ont une période de détention recommandée généralement de 6 ans (long terme), les produits de type « obligations ou monétaire » (moins risqués) ont une période de détention recommandée inférieure (généralement comprise entre 2 et 4 ans pour les produits obligataires ou inférieure à 1 an pour les produits monétaires – moyen terme/court terme). Les produits de type « mixte » ont une période de détention recommandée

généralement comprise entre 3 et 5 ans, en fonction de la pondération des types de sous-jacents. Les produits de type « alternatif » ont une période de détention recommandée généralement de 3 ans.

L'investisseur peut demander le remboursement de ses parts, à tout moment, aux conditions établies à la section « Que va me coûter cet investissement? ». Plus la période de détention est courte, par rapport à la période recommandée, plus les frais éventuels pourraient avoir une incidence sur le profil de performance.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être envoyées à:

Adresse postale: Belfius Asset Management, Karel Rogierplein/place Charles Rogier 11, 1210 Brussel/Bruxelles
Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-nl-klachten> / <https://www.belfius.be/belfiusam-fr-plaintes>
E-mail: complaints@belfius.be

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Parallèlement à ce document, veuillez lire le prospectus sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>.

Les performances passées de ce produit pour 7 ans sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KPP/fr/BE6286730633>.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KMS/fr/BE6286730633>.

Belfius Asset Management a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Asset Management a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Belfius Asset Management, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Asset Management (<https://www.belfius.be/belfiusam-fr-politique>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Global Allocation 75, V - Capitalisation, un compartiment de Belfius Portfolio, Fonds commun de placement (FCP)

Initiateur: Belfius Asset Management, filiale de Belfius Banque.

ISIN: BE6286732654

Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>

Contact: Appelez le +32 (0)2 222 12 01 pour de plus amples informations

Autorité compétente: L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est autorisé en Belgique.

Belfius Asset Management est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Ce document d'informations clés est valide au 2024-08-30.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Ce produit est une classe de parts (V) d'un compartiment (Global Allocation 75) d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit belge (Belfius Portfolio), Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée: Durée illimitée.

Objectifs:

Principaux actifs traités:

Actions, obligations, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux et ce via des produits dérivés et/ou des fonds d'investissement. Les obligations et autres titres de créances seront émis par des émetteurs dont la notation peut être inférieure à BBB-/Baa3 (ou équivalent) à l'acquisition par une des agences de notation.

Stratégie d'investissement:

Le fonds de fonds vise une croissance du capital via un investissement diversifié privilégiant une exposition nette actions et à surperformer l'indice de référence.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. L'exposition nette actions se situera aux alentours de 75% des actifs. Ainsi, l'exposition nette actions sera en principe supérieure à l'exposition nette obligataire mais pourra être réduite fortement en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection et l'allocation globale des sous-jacents. Ainsi, le fonds investit au moins 75% des actifs nets, dans des fonds qui, eux-mêmes, ont un objectif d'investissement durable et/ou promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: 41,25% MSCI USA (Net Return) + 22,5% MSCI Europe (Net Return) + 7,5% MSCI Emerging Markets (Net Return) + 3,75% MSCI Japan (Net Return) + 25% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,

- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 1% et 5%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en Belgique.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 4 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Informations générales:

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Autres informations pertinentes:

Ce document décrit une classe de parts d'un compartiment de Belfius Portfolio. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres classe de parts existantes sont listées dans le prospectus. L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses parts en parts d'une autre classe du même compartiment ou en parts d'une classe d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, auprès de Belfius Asset Management et consultés à tout moment sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>. Ces documents sont disponibles en français et en néerlandais, ainsi que dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des parts, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

Le risque réel peut varier de manière significative si vous sortez de manière anticipée et vous pourriez récupérer un montant moins élevé.

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autre(s) risque(s) matériellement pertinent(s) non repris dans l'indicateur synthétique de risque : Crédit. Contrepartie. Change. Dérivés. Marchés émergents. Inflation. Durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2022 et 06/2024.

Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11/2016 et 10/2020.

Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04/2020 et 03/2024.

| Période de détention recommandée: | | 4 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 3 140 EUR | 3 720 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 68,58% | - 21,90% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 240 EUR | 9 720 EUR |
| | Rendement annuel moyen | - 17,55% | - 0,70% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 090 EUR | 11 470 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 0,88% | 3,48% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 13 180 EUR | 14 080 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 31,76% | 8,93% |

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Du fait que les avoirs du Fonds sont conservés par le dépositaire, ils ne font pas partie de la masse en cas de faillite de Belfius Asset Management et ne peuvent pas être saisis par les créanciers propres à Belfius Asset Management. Cependant, l'investisseur pourrait malgré tout subir une perte financière en cas de défaut de Belfius Asset Management.

En cas de défaut du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale entre les actifs du dépositaire et ceux du Fonds.

La perte financière potentielle liée au défaut de Belfius Asset Management n'est pas couverte par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du

produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 447 EUR | 999 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 4,5% | 2,2% chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,7% avant déduction des coûts et de 3,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Si le fonds fait partie d'un autre produit, tel qu'un produit d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

| Composition des coûts | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
| Coûts d'entrée | 3,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 300 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,11% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 126 EUR |
| Coûts de transaction | 0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 21 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | N/A |

Frais de conversion: 0%. Pour plus d'informations sur la façon d'exercer ce droit, voir la section "Informations générales" et/ou se référer au prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 4 ans

Le choix de la période de détention recommandée est fonction des types d'investissements sous-jacents et du degré de risque associé plus ou moins élevé. Par exemple, les produits de type « actions » (plus risqués) ont une période de détention recommandée généralement de 6 ans (long terme), les produits de type « obligations ou monétaire » (moins risqués) ont une période de détention recommandée inférieure (généralement comprise entre 2 et 4 ans pour les produits obligataires ou inférieure à 1 an pour les produits monétaires – moyen terme/court terme). Les produits de type « mixte » ont une période de détention recommandée

généralement comprise entre 3 et 5 ans, en fonction de la pondération des types de sous-jacents. Les produits de type « alternatif » ont une période de détention recommandée généralement de 3 ans.

L'investisseur peut demander le remboursement de ses parts, à tout moment, aux conditions établies à la section « Que va me coûter cet investissement? ». Plus la période de détention est courte, par rapport à la période recommandée, plus les frais éventuels pourraient avoir une incidence sur le profil de performance.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être envoyées à:

Adresse postale: Belfius Asset Management, Karel Rogierplein/place Charles Rogier 11, 1210 Brussel/Bruxelles
Site web: <https://www.belfius.be/belfiusam-nl-klachten> / <https://www.belfius.be/belfiusam-fr-plaintes>
E-mail: complaints@belfius.be

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Parallèlement à ce document, veuillez lire le prospectus sur le site internet <https://www.belfius.be/belfiusam-fr> / <https://www.belfius.be/belfiusam-nl>.

Les performances passées de ce produit pour 7 ans sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KPP/fr/BE6286732654>.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant:

<https://www.candriam.com/documents/redirect/Candriam/KMS/fr/BE6286732654>.

Belfius Asset Management a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Asset Management a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés. De plus amples informations sur la politique de rémunération de Belfius Asset Management, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Asset Management (<https://www.belfius.be/belfiusam-fr-politique>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.